

III+ FIXATION DES MARGES APPLICABLES A DES
MARCHANDISES D'IMPORTATION

DECRET N° 66/131 du 6 Avril 1966, portant fixation des marges applicables à des marchandises d'importation.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT

(/u la constitution du 8 Décembre 1963;
(/u la loi n°24/64 du 20 Juillet 1964 fixant le régime des prix au Congo

La Commission centrale des prix consultée,
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er.- Conformément aux dispositions de l'article 3, paragraphe 2 de la loi N° 24/64 du 20 Juillet 1964, portant fixation du régime des prix au Congo, les marchandises d'importation dont la liste est annexée au présent décret sont soumises à la réglementation.

ARTICLE 2.- La liste des marchandises soumises à contrôle n'est pas limitative; leur taux des marges sont susceptibles de modification en cas de besoin.

ARTICLE 3.- Les dispositions du présent décret entrent en application à compter du 1er Janvier 1966.

Fait à Brazzaville, le 6 Avril 1966

Par le Président de la République

(é) A. MASSAMBA-DEBAT.-

Le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement,

(é) P. LISSOUBA.-

Le Ministre de l'Intérieur chargé
de la Jeunesse et de Sport et de
la Défense Civile,

(é) A. HOMBESSA.-

Le Ministre des Finances, du Budget
et des Mines.

(é) Illisible

Le Ministre du Commerce
Chargé des Affaires Economiques
et des Statistiques,

(é) G. MANTISSA.-

Le Ministre de l'Information, du
Travail et de la Prévoyance Sociale
chargé de l'ONPT, de l'Aviation
Civile, de l'Asecna et de l'Office
du Tourisme,

(é) P. ZONIABA.-

NATURE DES PRODUITS OU MARCHANDISES	MARGES	
	GROS	DETAIL
Lait de toute nature (frais concentré sucré et concentré non sucré, à l'état liquide ou en poudre) :		
- Nestlé à titre indicatif	8	8
- Le Gosse	8	8
- Bonnet rouge (non sucré).....	8	8
Beurre frais ou en conserve	15	18
Pâtes alimentaires conditionnées pour la vente au détail (macaroni, spaghetti)	10	10
Pommes de terre	14	10
Café moulu	15	15
Nescafé	15	15
Sardines à l'huile d'arachide	7	7
Huile d'olive	12,5	12,5
Conserves pilchards, corned beef	7	7
- Corned beef 5/OZ		
- Corned beef 7/OZ (à titre indicatif)	7	7
- Corned beef 12/OZ		
Pâté (dolo à titre indicatif).....	10	11
Eaux minérales (à l'exclusion des vins d'application contrôlés).....	14	14
Vin en dames-jeannes titrant moins de 12° en litre titrant moins de 12°	15	15
Sel gemme ou marin (sac de 18 kg)	17	17
Bière d'importation	12,5	12,5
Allumettes	16,5	16,5
Bougies	25	25
Lampes tempêtes " lucioles "	10,5	10,5
Bill kaki	15	15
Tissus de fibres synthétiques (Tergal)	10	18
Fancy 12 yards ^{6yards} ou 4 mètres	20	23
Wax	20	23
Couvertures en coton	12,5	12,5